

Prélèvements sur 10 mois:

- 1^{er} prélèvement le 10 septembre.
- 9 prélèvements le 5 de chaque mois, du 5 octobre au 5 juin.
- Facture de régularisation le 10 juillet (+ 3 j)

INSTITUTION SAINT – LOUIS

Année scolaire 2026 – 2027

RNE : 0010083K

Nos tarifs sont calculés au plus juste, notre établissement est sous contrat d'association avec l'Etat et n'a pas vocation à faire des bénéfices.

	COLLEGE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
	6 ^e – 5 ^e – 4 ^e – 3 ^e	PS-MS-GS	CP-CE1-CE2-CM1-CM2
CONTRIBUTION DES FAMILLES	Par mois sur 10 mois 70 €/ mois	Par mois sur 10 mois 58€/ mois 55€ (Dagneux)	Par mois sur 10 mois 58 €/ mois 55€ (Dagneux)
	Tarif Familles nombreuses :- 50 % pour le 3 ^{ème} enfant sur la contribution des familles Gratuité pour le 4 ^{ème} enfant sur la contribution des familles		
Prestations scolaires complémentaires <i>Détails sur la convention de scolarisation</i>	Par mois sur 10 mois 31€ /mois	Par mois sur 10 mois 29 € / mois	Par mois sur 10 mois 29 €/ mois
RESTAURATION/ DEMI-PENSION	à l'année	à l'année	à l'année
Demi-pension 4 jours (Forfait pour 120 repas au collège et 125 au primaire, basé sur le <u>nombre moyen</u> de repas consommés par an. Le nombre exact de repas consommés sur l'année sera ajusté lors de la facture de régularisation de juillet, qui pourra donc être légèrement positive ou négative)	960,00 € (8,00€/unit)	943,75 € (7,55€/unit)	943,75 € (7,55€/unit)
Demi-pension 3 jours (Forfait pour 90 repas au collège et 94 repas au primaire)	Mêmes tarifs qu'en 2025/2026. En cas d'absence justifiée, maladie, sortie scolaire, voyage scolaire, ou jeune, le repas ne sera pas facturé. Ce tarif inclut le repas (matières premières et préparation), l'amortissement des locaux et des machines, la surveillance et les activités sur le temps de midi.		
Demi-pension 2 jours (Forfait pour 60 repas au collège et 62 repas au primaire)			
Demi-pension 1 jour (Forfait pour 30 repas au collège et 31 repas au primaire)			
	720.00 €	709,70 €	709,70 €
	480.00 €	468,10 €	468,10€
	240,00 €	234,05 €	234,05 €
	•Repas pris exceptionnellement : Collège : 10 € Primaire : 9 € •Tarif spécifique pour les élèves allergiques, <u>bénéficiant d'un PAI</u> : Forfait annuel de 380€, pour l'accueil sur le temps méridien.		
Soit un coût global pour un élève demi-pensionnaire <i>(hors frais d'inscription**)</i>	à l'année 1986.00€ (198,60 € /mois/10mois, sur la base de 120 repas)	à l'année 1828,85€ (182,89 € /mois/10 mois, sur la base de 125 repas)	à l'année 1828,85€ (182,89 € /mois/10 mois, sur la base de 125 repas)
ETUDE DU SOIR <i>(Jours fixes)</i>	à l'année 320€ (32€/mois)	à l'année /	à l'année 320 €
GARDERIE (MATERNELLE) <i>Accueil pour élémentaire et collège gratuit dès 7h00 en cas de besoin.</i>	Matin <u>ou</u> soir : Matin <u>et</u> soir :	à l'année 340€ 450€	/ /
Cotisation volontaire APEL (tarif 2025)	à l'année 23€	à l'année 23€	à l'année 23€

****Frais d'inscription (septembre 2026) annuels par famille (école/collège) : 75€** (Pour les réinscriptions, à régler par carte bancaire via le lien envoyé aux familles en janvier de l'année en cours), **90 €** (pour les nouveaux inscrits, à régler par carte bancaire via le lien envoyé avant le rendez-vous de validation d'inscription). En cas d'inscription d'un nouvel enfant d'une famille déjà parents d'élèves à St Louis, le tarif unique de 90€ s'applique pour l'ensemble de la fratrie. **Etude exceptionnelle : 8 €.** Le forfait mensuel (32€) sera appliqué dès la 4^{ème} heure dans le mois. Ces **études exceptionnelles seront à régler directement à l'accueil.**